

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Communiqué fourni par M. O. Beaumier, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Bureau 3, 190 rue Hériot, Drummondville.

PRIX DES PECHEES, DES POIRES, DES PRUNES

Le prix de détail des pêches sera inférieur cette année au prix en vigueur l'an dernier. Les prix maxima des poires et des prunes demeureront les mêmes que ceux de l'an dernier. Cette nouvelle vient d'être annoncée par la Commission des Prix et du Commerce qui a émis une ordonnance entrant en vigueur le 7 août pour les pêches et les prunes; le 14 août pour les poires. Dans les Provinces Maritimes, la date d'entrée en vigueur du nouveau décret est remise d'une semaine dans chaque cas.

TRANSPORT DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

L'administrateur des services à la Commission des Prix annonçait, ces jours derniers, qu'on permettait maintenant aux fermiers de transporter de la main-d'œuvre agricole supplémentaire dans leur camion, d'ici le 15 novembre prochain. Après cette date, l'ordonnance de la Commission défendant le transport des passagers par camion, sauf dans la cabine lorsque le véhicule transporte des marchandises, entrera en vigueur.

Cette permission toutefois n'exempte personne de se conformer aux lois provinciales, municipales ou aux règlements concernant le transport par camion.

VENTE ET USAGE DE LA PLUME DE DUVE

La Commission des Prix an-

nonce que la production, pour les fins civiles, des oreillers, des édredons, des lits-sacs et des autres articles pour la fabrication desquels on utilise des plumes ou du duvet est maintenant permise. On a souligné cependant que la mise sur le marché de ces produits ne se fera pas sur une large échelle.

REGLEMENTS REVISES CONCERNANT LES VETEMENTS

Un nouveau décret codifiant certaines restrictions antérieures frappant la confection de vêtements pour dames, jeunes filles et enfants, vient d'être émis par la Commission des Prix et du Commerce.

Même si cette ordonnance apporte plusieurs changements concernant les garnitures de robes, il est encore défendu de confectionner des robes longues pour le soir de même que des jupons et des jupes longues.

LES IMPORTATIONS DE TEXTILES

La Commission des Prix et du Commerce a annoncé qu'à compter du 1er août, on lèverait les restrictions sur l'importation d'une grande variété de textiles, étant donné l'amendement apporté à la Loi sur la conservation du change étranger en temps de guerre.

La Turquie rompt avec l'Allemagne

Billet du Jeudi

LE GRAND PAPINEAU

Papineau restera l'une des figures légendaires du Canada français. Son rôle et son action furent extrêmement féconds. Il y a plus d'un siècle. Il incarne l'âme de notre peuple. Avec une poignée de ses contemporains, Pierre Bédard, Auguste-Norbert Morin, Louis Hippolyte Lafontaine, Georges-Étienne Cartier, Ludger Duvernay, il fut l'un des premiers conquérants de nos libertés constitutionnelles. Donné comme on l'est rarement, d'un physique imposant, orateur-né qui se transformait vite en tribun, cultivé au surplus, il jouissait d'un prestige unique. La jeunesse le vénérât comme un dieu. A vingt-deux ans, on l'élit député du comté de Kent, aujourd'hui Chambly. A vingt-huit, il est choisi une première fois comme président de la Chambre. A une des époques les plus sombres de notre histoire, il éveille chez les Canadiens français la conscience nationale. Au cours des quelque trente ans qui précèdent la rébellion de 1837, l'affaiblissement est grand chez les Canadiens d'ascendance française. Les agriculteurs et les petits artisans mènent une vie modeste et passive, chacun dans son coin, mais la bourgeoisie, dans une large mesure, se prête assez volontiers à l'anglicisation. Venu au Canada pour s'y enrichir vite, nombre d'Anglais exploitent froidement le pays. Chez les nôtres, les uns leur font l'oeil par snobisme, les autres pour sauvegarder leurs intérêts personnels. Or un homme se lève pour protester contre cet état de choses, s'indigner d'un trop vif esprit de soumission, jeter l'alarme et tirer le peuple de sa torpeur, l'engager à conquérir plus de liberté sur son propre sol, et à retrouver sa fierté native. Cet homme est Papineau.

On le retrouve, solidement

campé et auréolé de sa gloire, dans le Papineau de Robert Rumilly, réédité ces dernières semaines, à Montréal. (1) Louis-Joseph Papineau naît dans cette même ville en 1786, fils de Joseph Papineau, notaire et arpenteur, et de Rosalie Cherrier, celle-ci originaire de Saint-Denis-sur-Richelieu. Le jeune Louis-Joseph tient de race. Son père lui-même est un patriote averti, que ses concitoyens ont choisi comme représentant de Montréal au premier parlement canadien. Trente ans après la cession du Canada à l'Angleterre, il est parmi ces députés courageux qui obtiennent chez nous l'usage facultatif du français ou de l'anglais, dans les débats parlementaires. En 1803, il achète du Séminaire de Québec la seigneurie de la Petite-Nation, entre Montréal et Ottawa, sur la rive nord de la rivière des Outaouais. Ce sera le futur domaine de Louis-Joseph, où il fondera le village de Montebello. Après de brillantes études au Séminaire de Québec, Papineau se destine au Barreau et il entre dans l'étude de Denis-Benjamin Viger son cousin. Dès 1808, il est député. Quatre ans plus tard, la guerre éclate, il s'engage dans la milice d'élite, où il prend le grade de capitaine. La paix rétablie, la politique l'absorbe de nouveau. En 1814, il devient président de la Chambre. C'est de plus en plus la lutte pour les droits des Canadiens français, dans les limites prévues par la constitution. Autour de lui, Papineau galvanise la population. Il est le grand homme du temps, dénonciateur ardent, passionné même, de l'arbitraire et de l'injustice, du favoritisme sous quelque forme qu'il se présente,

(1) Editions Bernard Valiquette.

de la concussion.

Il se rend en Angleterre, en janvier 1823, pour y combattre le projet d'union des Haut et Bas Canada, soit l'Ontario et la province de Québec d'aujourd'hui. Le but véritable du projet est d'assurer au pays la prépondérance de l'élément anglais, qu'accentuerait nécessairement l'immigration du Royaume-Uni. John Neilson accompagne à Londres Papineau. Anglais et presbytérien, il fait cause commune avec les Canadiens français, indignés des injustices et des prévarications. Les deux députés gagnent leur point. Mais à leur retour, la lutte reprend de plus belle. Elle est rude, plus envenimée que jamais. Elle conduira fatalement à la révolte, aux batailles de 1837. Il faut dire que Papineau s'opposait toujours à l'idée de rébellion. S'il revendiquait pour les siens des libertés, dans les domaines social, politique, économique, éducatif, il entendait les obtenir par les moyens constitutionnels, non par la violence. Entre temps, il proposait le boycottage des marchandises anglaises. Les choses tournèrent au pire. Il y eut des bagarres à Montréal, et la tête de Papineau fut mise à prix. On lui conseilla de disparaître. Il se rendit d'abord à St-Denis-sur-Richelieu, puis à Saint-Hyacinthe, se réfugia enfin aux Etats-Unis. Il chercha à y gagner la sympathie des Américains, mais le président Van Buren préféra rester neutre. Papineau passa alors en France, où son exil se prolongea jusqu'en 1845. Quand il revint, les esprits s'étaient apaisés. Il fut réélu député, mais il retrouvait autour de lui un monde échangé, moins ardent, plus conciliant. Peu après, le grand tribun se retirait dans son manoir seigneurial de la Petite-Nation, avec sa famille. Il y mourut en 1871, à 85 ans.

L'Illettré.

(Reproduction interdite)

Les conséquences diplomatiques des défaites militaires. — Le maréchal Mannerheim succède à M. Ryti comme président de la Finlande — Négociations probables entre Helsinki et Moscou.

Un malheur ne vient jamais seul. Les défaites militaires appelant les défaites diplomatiques. L'Allemagne en fait aujourd'hui l'expérience tout comme les Alliés l'avaient déjà fait au cours des années pénibles de 1939 à 1942. La Turquie, qui avait jusqu'ici observé une prudente neutralité, a rompu ses relations diplomatiques avec l'Allemagne. La Finlande a changé de président et l'on prévoit qu'elle fera bientôt la paix avec la Russie soviétique. Ce sont là des conséquences directes des désastres que les armées allemandes ont subi sur le front de l'est, des succès remportés par les Anglo-Etatsuniens sur les fronts de l'ouest et du sud.

L'alignement de la Turquie aux côtés des Alliés—la rupture des relations est ordinairement le premier pas dans la voie de l'intervention militaire—peut forcer les Allemands à évacuer tous les Balkans et à se replier dans la vallée du Danube pour défendre le sud de la Grande-

Allemagne. La retraite de la Finlande comme nation belligérante peut forcer les Allemands à abandonner toute la Scandinavie sauf le Danemark.

L'Europe-forteresse n'a pu résister aux premiers assauts alliés. Le bastion italien a croulé par suite de la défection des principaux alliés du Reich et les troupes allemandes en sont réduites depuis plus d'un an à une retraite défensive, fort bien conduite si l'on veut à travers la péninsule. Le général Eisenhower a pratiqué une brèche dans le bastion français et l'on se bat aujourd'hui à l'intérieur de la forteresse. Encore quelques revers militaires et diplomatiques et les Allemands en seront réduits à se replier sur les frontières du "réduit intérieur"—la Grande-Allemagne et quelques unes des provinces voisines comme la Bohême-Moravie—pour tenter une suprême défense si leurs armées n'ont pas auparavant été écrasées au cours des opérations dans les pays occupés.

Son H. le Maire de Victoriaville adressera le 1er message outre-mer

M. Parenteau, de la Shawinigan Water & Power, ainsi que M. Paul Brunelle, distributeur de Pepsi-Cola, parleront aux marins, soldats et aviateurs de Victoriaville en service outre-mer.—Le lieutenant C.-H. Roberge, officier recruteur, et le Caporal Descelles, en charge de Victoriaville, sont de l'organisation.

A Victoriaville, les 4 et 5 août aura lieu dans les salles du Manège Militaire, des enregistrements de disques pour tous les membres des Forces Armées en pays. Ces enregistrements ont été rendus possible grâce à la collaboration généreuse de M. Paul Brunelle, représentant la Cie Pepsi-Cola Ltd., ainsi que M. Parenteau, Surintendant de la Shawinigan Water & Power.

Le premier magistrat de Victoriaville, son Honneur le Maire Champagne adressera le premier message. Il sera suivi de l'officier recruteur de la Région, le Lieutenant G.-H. Roberge.

MM. Parenteau et Brunelle, les deux généreux bienfaiteurs parleront aussi à tous les gars de Victoriaville en service outre-mer.

Pour le bénéfice de tous nos lecteurs nous donnons le programme complet de cet enregistrement.

Une fois que les donateurs et les représentants de la Ville de Victoriaville auront enregistré leurs messages, les épouses, viennent ensuite, les mères, les pères, les soeurs et frères, et viennent les fiancées et pour finir ce sont les amies et amis.

Il est entendu que plusieurs personnes de la même famille peuvent parler l'un après l'autre à leur proche. Ainsi une épouse parle, la mère et le frère peuvent parler ensuite.

Des arrangements ont été faits avec l'officier Commandant de la Réserve pour utiliser leur Manège et nous soulignons cette coopération donnée par la Réserve de Victoriaville. Pour renseigner tous les gens de la région de Victoriaville, la Cie Pepsi-Cola et la Shawinigan Water & Power ont bien voulu défrayer tous les frais des enregistrements faits pour la région. Donc si vous habitez un village ou une petite ville voisinant Victoriaville et si vous voulez adresser un message, vous êtes bienvenus...

L'Organisation, contrôlée par le Bureau de Recrutement de Victoriaville, dirigé par le Lt. G.-H. Roberge, assiste du Caporal Descelles remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont bien voulu aider à cette organisation. Nous succès sans précédent est attendu à Victoriaville. Le record de Drummondville, soit 326 messages, au dire des citoyens de Victoriaville, sera dépassé.

Bienvenue à tous et chacun de ceux qui veulent faire plaisir à leurs parents et amis en service outre-mer. Ce message jettera un peu de soleil sur des vies parfois misérables et la plupart du temps monotones. Pour plus d'informations, l'on peut s'adresser au Caporal Descelles, Manège Militaire, Victoriaville. Tél. 683.

(Communiqué)

Liste des Assemblées de l'Union Nationale

M. Wilfrid Labbé, candidat de l'Union Nationale, tiendra des assemblées aux endroits suivants:

Jeudi, 3 août STE-HELENE, 8 hres P.M. TROTIER, 8 hres
Vendredi, 4 août STE-ELISABETH, 8 hres
Samedi, 5 août ST-ALBERT, 8 hres
Dimanche, 6 août DAVELUYVILLE, Après la messe
Lundi, 7 août PRINCEVILLE, après la messe ARTHABASKA, 8 hres VICTORIAVILLE, 8 hres WARWICK, 8 hres

(Communiqué)

Administrations québécoises

Pour l'intérêt de nos lecteurs nous donnons, en marge des prochaines élections provinciales qui auront lieu le 8 août, les différentes administrations qui ont dirigé les destinées de notre province.

1—Hon. P.-J. Chauveau, (Cons.)	1867-1873
2—Hon. G. Ouimet, (Cons.)	1873-1874
3—Hon. C.-E.-B. de Boucherville, (Cons.)	1874-1878
4—Hon. H.-J. Joly, (Lib.)	1878-1879
5—Hon. J.-A. Chapleau, (Cons.)	1879-1882
6—Hon. J.-A. Mousseau, (Cons.)	1882-1884
7—Hon. J.-J. Ross, (Cons.)	1884-1887
8—Hon. L.-O. Taillon, (Cons.)	1887-1887
9—Hon. H. Mercier (Lib.)	1887-1891
10—Hon. C.-E.-B. de Boucherville (Cons.)	1891-1892
11—Hon. L.-O. Taillon, (Cons.)	1892-1896
12—Hon. E.-J. Flynn, (Cons.)	1896-1897
13—Hon. F.-G. Marchand, (Lib.)	1897-1900
14—Hon. S.-N. Parent, (Lib.)	1900-1905
15—Hon. Sir Lomer Gouin (Lib.)	1905-1920
16—Hon. L. Alexandre Taschereau (Lib.)	1920-1936
17—Hon. Adélard Godbout (Lib.)	1936-
18—Hon. Maurice Duplessis, (U. N.)	1936-1939
19—Hon. Adélard Godbout, (Lib.)	1939-1944

Liste des Assemblées Libérales

M. P. H. Plourde, candidat libéral dans le comté, tiendra des assemblées aux endroits suivants:

Jeudi, 3 août ARTHABASKA, 8 hres
Vendredi, 4 août STE-SERAPHINE, 8 hres ST-ALBERT, 8 hres ST-VALERE, 8 hres
Samedi, 5 août STE-ELISABETH, 8 hres WARWICK, 8 hres ST-PAUL, 8 hres
Dimanche, 6 août ST-LOUIS, Après la messe TINGWICK, après la messe ST-REMI, après la messe STE-HELENE après la messe
Lundi, 7 août VICTORIAVILLE, 8 hres ARTHABASKA, 8 hres DAVELUYVILLE, 8 hres ST-NORBERT, 8 hres

(Communiqué)

WAGON-HÔPITAL DERNIER CRI



EN prenant livraison du 41ème wagon-hôpital construit par le Canadien National, l'honorable J. L. Ralston, ministre de la défense nationale (armée), a déclaré que c'était là: "le wagon-hôpital le plus moderne qui ait été construit au Canada et le seul que nos soldats apprécieront à sa juste valeur". Le nouveau wagon-hôpital est éliminé et peut transporter 25 patients. Il est blanc et vert à l'intérieur, et à l'extérieur est peinturé du vert réglementaire employé par le Canadien National. L'intérieur a été dessiné par le colonel E. L. Stone, du corps médical, avec le concours des médecins et spécialistes en wagon du Réseau national.

La photographie du haut montre P. M. Butler, représentant spécial du Canadien National à Ottawa, remettant au colonel Ralston, au nom du président de la compagnie, M. R. C. Vaughan, les clefs du wagon-hôpital. De gauche à droite: G. McCready, contremaître général des ateliers du Canadien National à Montréal où le wagon-hôpital a été construit, le colonel G. C. Currie, sous-ministre de la défense nationale (armée), le colonel E. L. Stone, M. Butler, le brigadier H. J. B. Kenting, sous quartier-maître général, l'honorable J. L. Ralston et le

Dr. K. E. Dowd, médecin-en-chef du Canadien National. En bas à gauche: le colonel Ralston branche la sonnette d'appel de l'un des lits dans le wagon-hôpital. A droite: les hauts-fonctionnaires du chemin de fer national examinent l'hôpital sur route à sa sortie des ateliers. De gauche à droite: M. R. C. Vaughan, président de la compagnie, N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif, G. E. McCoy, sous-chef du matériel, le lieutenant-colonel S. Perron, assistant de l'officier médical du district. M. McCoy explique la construction des lits du haut dont le côté protecteur est mobile.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur-propriétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement: \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 3 AOÛT 1944

La journée du Scrutin

Quelques jours à peine nous séparent de la date du 8 août, jour de votation pour les élections générales provinciales.

Il ne s'agit pas de vous enseigner pour qui voter. C'est à se demander si la mentalité canadienne, pour ce qui est des élections peut se changer. On est rouge, on est bleu, et souvent on ne sait pourquoi. Puis les mécontents des régimes actuels s'unissent pour former un autre groupe.

Cette année, en plus de ces trois groupes nous verrons des candidats représentant le crédit social, la C. C. F. et autres. Tous se présentent devant l'électeur avec un tas de belles théories plus ou moins réalisables. Avant de tout gober, électeurs, demandez-vous si les nouveaux projets tiennent debout.

Écoutez à la radio, allez aux différentes assemblées, renseignez-vous et jugez. Recherchez vos intérêts avant ceux des beaux cabaleurs payés pour débiter trop souvent des âneries. Comprenez bien la politique qui ne doit pas se faire avec des piastres et de l'alcool. Sachez que le travail doit exister encore, même en 1944 et qu'il a toujours été et sera toujours la clef du succès. Souvenez-vous toujours de cette phrase de la grammaire latine: "L'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler". Aujourd'hui on compte trop sur la politique. On vote pour un homme, pour une idée et l'on s'imaginerait que tout le nécessaire va arriver tout rôti.

Les doctrines modernes tendent à tourner vers le socialisme. Et avec Charles-E. Pelletier, de l'Action Catholique, disons: "On s'imaginerait que la meilleure façon d'assurer son bien-être et sa sécurité, ce n'est pas de bien travailler, mais de bien voter. On oublie que l'Etat ne produit pas de richesses même s'il peut, par des lois sages, encourager la production et assurer une meilleure répartition des biens physiques. Si l'Etat, se faisant providence universelle, pouvait protéger chacun de ses citoyens, du berceau à la tombe, contre tous les risques et toutes les meurtrissures de la vie, leur procurerait-il par là une plus grande somme de bonheur? L'effort personnel, l'ambition, l'initiative, l'élan vers un objectif qu'on espère atteindre par ses propres moyens, voilà le principal élément du bonheur temporel."

Méfions-nous de ces théories importées d'Europe où elles n'ont semé que la chienne et le mépris des classes.

Nous devons rejeter les doctrines trop avancées comme le communisme et même les théories socialisantes comme celles du C.C.F. Ces derniers n'ont pas voulu définir exactement leur attitude. Tant pis pour eux, tant mieux pour nous.

Il reste donc trois principaux partis: le libéral, l'Union Nationale et le Bloc Populaire. A vous de les juger, mais jugez! Pesez le pour et le contre. Sachez que vous avez le droit de ne pas voter comme votre père a toujours voté et même comme vous avez déjà voté.

Votez consciencieusement, en pensant aux conséquences que peut avoir la petite croix que vous ferez ce jour-là.

Votez pour qui vous voudrez, mais votez.

Fête champêtre

Les Lacordaire et les Jeanne d'Arc d'Arthabaska sont invités au pique-nique qui aura lieu le 20 août à 2 heures P.M., sur la ferme de M. Raoul Roux, rue du Palais de Justice.

La prochaine initiation aura lieu le 27 août.

L'homme n'est grand qu'à genoux.

Veuillot.

PAROLES DE CHURCHILL

Le premier ministre Churchill, proclamant les triomphes mondiaux des armes alliées, a révélé, aux Communes, que l'invasion de Normandie a été faite à la suite d'une promesse faite à Staline lors de la Conférence de Téhéran qu'une telle opération débiterait à la fin de mai ou au commencement de juin.

En retour le chef soviétique a promis que le gros des forces rouges serait envoyé sur le front de l'est et il l'a été.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent, cependant, en rien la responsabilité de notre journal.

Il est de rigueur que l'auteur fasse connaître son nom et son adresse véritables au rédacteur en chef du journal sans quoi l'envoi n'est pas considéré.

Texte de la lettre que les municipalités scolaires de Saint-Norbert, de Chester-Nord et de Chester-Est ont envoyée à leurs ex-institutrices ainsi qu'à Mlle Germaine Camden, la Présidente de la Fédération des Institutrices de Victoriaville, dont publication fut autorisée par résolution dument adoptée par les Commissions scolaires susdites.

Mademoiselle

Ex-institutrice de l'école No. de la Municipalité Scolaire de Mademoiselle,

Nous accusons réception de votre lettre, nous mettant en demeure de signer une convention collective avec votre Association.

Veuillez croire que nous ne sommes aucunement réfractaires à l'amélioration du sort des institutrices rurales. Contrairement à ce que vous pensez, les menaces juridiques ne nous intimident pas. D'ailleurs l'Honorable Perrier et le Surintendant de l'Instruction Publique vous ont répondu indirectement en disant: qu'aucune loi n'oblige les Commissions Scolaires à signer des Conventions Collectives.

Nous n'aimons pas votre manière d'agir. Ce refus d'engagement personnel; ce salaire évanouissant fixé par l'employée; ces menaces collectives sont fortement apparentées à la révolte et à la grève. Nous trouvons le procédé un peu osé pour des personnes qui ont charge d'enseigner la justice, l'équité et l'obéissance à nos enfants.

Nous n'aimons pas votre manière d'agir. Ce refus d'engagement personnel; ce salaire évanouissant fixé par l'employée; ces menaces collectives sont fortement apparentées à la révolte et à la grève. Nous trouvons le procédé un peu osé pour des personnes qui ont charge d'enseigner la justice, l'équité et l'obéissance à nos enfants.

Veuillez croire que nous ne manquons pas d'arguments pour soutenir notre cause avec justice. La classe agricole et ouvrière n'est pas présentement en mesure de payer \$600 à chacune de ses institutrices. Des économistes comme Henri-C. Bois, agronome, F. Létourneau, professeur à Oka, le Rév. Père Lebel, aumônier général de l'U.C.C., J.-Pierre Després, licencié des sciences sociales de Laval, établissent que les revenus bruts des cultivateurs et ouvriers varient de \$500 à \$750.00.

L'on nous objectera que le Gouvernement paye de 50 à 60 pour cent des salaires, et qu'il promet de payer encore plus largement. Il y a des promesses qui sont mieux tenues que celles-là. Nous avons payé pour l'apprendre.

Vous savez que notre participation aux dépenses encourues pour l'enseignement est plus grande que jamais. Nous payons 70% et davantage des dépenses encourues pour l'enseignement. D'ailleurs, votre ultimatum collectif est arbitraire. Comme les revenus ne sont pas uniformément répartis dans les municipalités de la province, les salaires des institutrices ne peuvent être les mêmes partout.

Tout comme vous, Mademoiselle, nous voulons améliorer l'enseignement, et nous sommes prêts à faire des sacrifices d'argent, pour mieux payer les mieux formées à l'enseignement, les mieux douées pour l'enseignement, et les plus honnêtes dans leur conduite et dans leur enseignement. Et nous mettons toujours le prix fort pour obtenir l'institutrice qui y mettra plus de technique, plus de cœur et plus de dévouement.

Cependant, nous n'aimons guère les grèves, les sommations, même les arbitrages obligatoires. Nommés par nos concitoyens pour administrer les dépenses d'enseignement, etc., nous prétendons rester maîtres chez nous et nous ne consentirons pas l'arbitrage.

D'ailleurs, élevée comme vous le fûtes, dans un milieu agricole et ouvrier, connaissant par expérience combien il en coûte à vos parents pour l'enseignement, vous comprendrez facilement que nous ne pouvons nous rendre à votre désir d'une augmentation si substantielle; mais nous pouvons vous assurer que nous apprécions votre travail et votre dévouement et que le pouvant, nous nous empressons de mieux rétribuer votre travail et vos constants efforts.

De votre côté, veuillez reconsidérer votre lettre impersonnelle et collective et nous donner une réponse personnelle.

Autrement, nous serons forcés de chercher ailleurs une personne instruite capable de dévouement.

Et soyez assurée que les parchemins n'y feront rien; nous chercherons une personne capable de donner l'enseignement dans notre école, qu'elle soit diplômée ou non pourvu qu'elle soit en mesure d'enseigner parfaitement à nos enfants.

Attendant votre réponse, nous demeurons, chère demoiselle,

Les Commissaires d'Ecoles des paroisses de St-Norbert, de Chester-Nord et de Chester-Est,

Par: Camille Métivier, Sec. Trés.

Certifié vraie copie d'une résolution passée en date du 20 et du 27 juillet 1944.

Camille Métivier, Sec. Trés.

Notes locales

Il nous fait plaisir de saluer le retour de M. l'abbé H. Bernier, curé, après un séjour de plusieurs semaines à l'Hôpital de Montréal. M. l'abbé Bernier est présentement à notre Hôtel-Dieu où il fera encore une sieste de quelques semaines. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

M. et Mme Elzéar Bellavance annoncent le mariage de leur fils Léo avec Mlle Anita Turcotte, de St-Albert, pour le 14 août.

Mlle Antoinette Boucher, de Sherbrooke, est venue rendre visite à M. et Mme Elzéar Bellavance ainsi qu'à M. et Mme Adèle Lebel, de Victoriaville.

Mlle Marie Larocque est revenue après quelques semaines passées chez sa sœur, Mme Bonneau, à Sherbrooke.

Mlle Cécile et Annette Biron sont revenues d'une fin de semaine passée aux Trois-Rivières.

M. et Mme Charles Biron M. et Mme Roland Michel et leur bébé Réjean, ainsi que René et Rita Biron ont passé la journée de jeudi, à Asbestos, chez des parents.

M. et Mme Roméo Chouinard ont passé leurs vacances à Joliette et Montréal.

Mme Honoré Cloutier et Mme Alfred Cloutier et ses enfants, Claire et Claude, chez Mme Chas Biron, cette semaine.

M. René Belhumeur est revenu d'un voyage aux Trois-Rivières et St-Tite.

Mlle Suzanne Lépinay de passage à Québec en fin de semaine.

Mme Augustin Tremblay, de Biddeford Me., M. Camille For-

nir l'institutrice qui y mettra plus de technique, plus de cœur et plus de dévouement.

Cependant, nous n'aimons guère les grèves, les sommations, même les arbitrages obligatoires.

Nommés par nos concitoyens pour administrer les dépenses d'enseignement, etc., nous prétendons rester maîtres chez nous et nous ne consentirons pas l'arbitrage.

D'ailleurs, élevée comme vous le fûtes, dans un milieu agricole et ouvrier, connaissant par expérience combien il en coûte à vos parents pour l'enseignement, vous comprendrez facilement que nous ne pouvons nous rendre à votre désir d'une augmentation si substantielle; mais nous pouvons vous assurer que nous apprécions votre travail et votre dévouement et que le pouvant, nous nous empressons de mieux rétribuer votre travail et vos constants efforts.

De votre côté, veuillez reconsidérer votre lettre impersonnelle et collective et nous donner une réponse personnelle.

Autrement, nous serons forcés de chercher ailleurs une personne instruite capable de dévouement.

Et soyez assurée que les parchemins n'y feront rien; nous chercherons une personne capable de donner l'enseignement dans notre école, qu'elle soit diplômée ou non pourvu qu'elle soit en mesure d'enseigner parfaitement à nos enfants.

Attendant votre réponse, nous demeurons, chère demoiselle,

Les Commissaires d'Ecoles des paroisses de St-Norbert, de Chester-Nord et de Chester-Est,

Par: Camille Métivier, Sec. Trés.

Certifié vraie copie d'une résolution passée en date du 20 et du 27 juillet 1944.

Camille Métivier, Sec. Trés.

NAISSANCES

M. et Mme Arthur Boucher (Alma Lapiere) de Ste-Hélène, font part de la naissance d'une fille, née le 23 juillet et baptisée sous les prénoms de Marie-Antoinette-Gertrude. Parrain et marraine, M. Hervé Lapiere et Mlle Antoinette Boucher, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Gaston Lépinay, de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Jocelyne-Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Wellie Lépinay, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse St-Laurent, tante de l'enfant.

Mlle Jeannette Simoneau est revenue d'un voyage à Sherbrooke.

MM. Alfred Dussault, père, Jeffrey Dussault et Alfred Dussault fils, de Victoriaville, MM. Roland Dussault, d'Asbestos, et Robert Nadeau, de cette ville, sont allés à Estcourt rendre visite à M. et Mme Paul Barre.

Mme Jerry Goggin et son fils Léo, de Warwick, en visite chez des parents.

Mlle Claire Bergeron et Mlle Yvette Nadeau sont revenues d'un voyage à Québec et Ste-Anne de Beauré.

Mme Oct. Gaudet, Mlle M.-L. Gaudet, Mme C. Eug. Gaudet, Mlle Yvette Gaudet, Mlle Béatrice Cloutier et Monsieur Paul-Arthur Lampron, de Ste-Clotilde, sont allés à Ste-Anne et à Québec, en fin de semaine, les invités de M. et Mme Raymond Gaudet.

M. Roland Desrochers, Mlle Gisèle Desrochers sont allés à Arvida, chez M. et Mme Aimé Gaudet.

Mme Eddy Ménard, de Montréal, a rendu visite, ces jours derniers, à Mme Ju-Mare Lavigne, du Cap de la Madeleine.

Le Rév. Frère Antonin, E.C., passe une quinzaine chez son père, M. Joseph Maheu.

M. Gérard Croteau, du Cap de Longueuil, et M. Jean-Guy Talbot, d'Arthabaska, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Jean-Mare Lavigne, au Cap de la Madeleine.

M. Raymond Croteau a passé quelques jours chez M. et Mme J.-M. Lavigne, au Cap de la Madeleine.

M. Emeri Cloutier, de Lewiston, Me., MM. Mastai et Alfred Cloutier, de Montréal, actuellement en visite chez leurs sœurs, Mme C. Eug. Gaudet et Mlle B. Cloutier, sont allés à Windsor Mills, mardi, rendre visite à Mlle Lemire.

Mlle Alice et Irène Bergeron, de Montréal, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Léon Bergeron.

M. et Mme Henri Vallières, de Nicolet, en visite chez M. et Mme Albert Bergeron.

M. et Mme J. Gleason, de Calgary, Alberta, sont en visite chez Mme Octave Poudrier et Mme Georges Michel, de Victoriaville, ainsi qu'à Tingwick et autres endroits, chez des parents.

AVIS

On demande à acheter plusieurs terres de 1 à 300 acres, situées aux environs des villes ou villages. On paiera comptant. Adressez-vous à: ALBIN SAMSON, 8A rue King Est, Apt. 1, Sherbrooke, P. Q. Tél. 1657-M Case 627 3 août 5 f.

Liste des Assemblées du Bloc Populaire Canadien dans le Comté d'Arthabaska

M. Raymond Beaudet, candidat, accompagné d'orateurs distingués, tiendra les assemblées suivantes:

Jeu. 3 août ST-LOUIS, 8.30 h. p.m.
Vend. 4 août DAVELUYVILLE, 8.30 h. p.m.
Sam. 5 août PRINCEVILLE, 8.30 h. p.m.
Dim. 6 août ST-ROSAIRE, après la messe
ST-REMI, Tingwick 2.30 hres
TINGWICK, 2.30 h. p.m.
WARWICK, 8.30 h. p.m.
VICTORIAVILLE, 8.30 h. p.m.
Lundi, 7 août

(Communiqué)

Cartes professionnelles

AVOCATS

John F. WALSH, C.R.

AVOCAT

Bureau:

En face du Bureau de Poste

ARTHABASKA, P. Q.

R O L A N D

PROVENCHER

B.A.L.L.B.

AVOCAT

Edifice "PIROLI"

187A, RUE NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE, P. Q.

HORMISDAS GARIEPY

AVOCAT & PROCUREUR

ARTHABASKA, P. Q.

Rés. 4063 Blvd Décarie

Tél. WA. 4084

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.

AVOCAT

AMOS

ARTHABASKA: Au bureau de John F. Walsh, c. r.
MONTREAL: 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A., LL.B.

NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la
Commission Municipale

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., L.S.C.

NOTAIRE

Cessionnaire du Grefte de
Me EDGAR LALIBERTE

WARWICK, P. Q.

Casier postal 375

Tél. Rés. 538; bur. 680

HORACE BERGERON

NOTAIRE

BIFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)

199, Rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires

Téléphone 78

C. P. 225

DR JEAN-M. BECOTTE

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu

Ex-élève du New-York Polyclinic

RAYONS-X

Bureau et pharmacie à l'ancienne résidence de
l'Hon. J.-E. Perrault, rue de l'Eglise, Arthabaska.

DR C.-A. GILBERT

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue — Ajustement de verres et montures

197, rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

Heures de Bureau: 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.

Réparation et ajustement des lunettes

HENRI CHARETTE, B.A., BA. O.

OPTOMETRISTE — OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

205B Notre-Dame — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

Tél. Rés. 48

Tél. Bureau 344

DR LIGUORI BRETON

Ex-élève de New-York Polyclinic,

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

WARWICK, P. Q.

Rayons X au bureau.

A VENDRE

Moteur de 35 forces, neuf, et qui peut servir pour un moulin à scie, moulange. Argent comptant ou avec conditions. S'adresser au Magasin des Cultivateurs, rue DeBarré, Victoriaville, B. Postale 35.

15 juin 2 m.

A VENDRE

1 manteau en Hudson seal, 1 manteau en lynx, 1 paire de skis avec bâton et harnais, 1 tapis d'escalier. Bonne condition. S'adresser à Mme A. AUGER, Apt. Bob No. 15, Victoriaville. Tél. 748

20 juillet j.n.o.

A VENDRE

Un "pony Planeur" de 24 pouces et un engin stationnaire Dodge en parfait ordre. S'adresser à Raymond DUBUC, 127 St-Jean-Baptiste, Victoriaville

8 juin, 3 m.

A Vendre ou à Echanger
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés par toute la province.
Pour plus amples détails, adressez-vous:
ALBIN SAMSON
Agent d'Immobilier
Bureau, 8 rue King-Est, Apt. 1
C. P. 627 — Tél. 1657-M
SHERBROOKE, P. Q.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

AOÛT

VALEUR DES COUPONS
THE - 4 onces
CAFÉ - 1 livre
SURE - 1 livre
BEURRE - 1/2 livre
SURE POUR (Coupons F1 à F10)
CONSERVES 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
		1	2	3 Coupons de sucre 38, 39 Coupons de conserves 25, 26 Valables	4	5
6	7	8	9	10 Coupons de beurre 72, 73 Coupon thé-café T-38 Valables	11	12
13	14	15	16	17 . . .	18	19
20	21	22	23	24 Coupons de beurre 74, 75 Coupon thé-café T-39 Valables	25	26
27	28	29	30	31 Coupons de sucre 40, 41 Coupons de conserves 27, 28 Valables		

LES COUPONS DE BEURRE 70, 71, 72, 73 EXPIRENT LE 31 AOÛT

La femme qui conduit

Il ne faut pas donner tout à fait tort aux maris qui baissent souvent pavillon devant les décisions de leurs épouses au sein du ménage.

Ces pseudo-moutons ne font que reconnaître et avouer ce que bien de leurs amis pensent dans leur fort intérieur.

Ils se rendent compte, qu'au point de vue éducation, les mères possèdent à fond l'art de diriger une âme d'enfant vers la conquête de soi-même.

Toute femme est déjà mère par sa tendresse innée, par sa sensibilité, par son intuition, et par toutes ses qualités enfin qui la rendent si douce et si maternelle.

L'enfant garde toujours une confiance inébranlable dans l'amour que lui prouve sa mère.

Aussi faut-il que celle-ci tienne sans cesse une attitude conforme à la charité. Cette tenue facilitera l'abandon de l'enfant et par conséquent l'obéissance et le respect.

Mais la femme qui conduit les âmes, ces âmes toutes jeunes encore, non formées à peine écloses; la femme qui les conduit fera d'elles ce qu'elle est, ni plus ni moins.

On ne donne pas ce qu'on n'a pas et si la mère est telle, l'enfant sera tel avec sans doute des exagérations dans les défauts.

Des prédicateurs de retraite supplient les jeunes filles de songer dès leur bas âge aux enfants qu'elles créeront.

On commence l'éducation des autres par la sienne propre; c'est pourquoi, la femme qui conduit le mieux est celle qui s'est—le mieux—conduite.

Conseils ménagers

Percez votre boîte à poudre

Une grande quantité de poudre de beauté se perd tous les jours, parce qu'il est difficile de ne pas en répandre. Mais voici une suggestion: Percez une multitude de petits trous avec une aiguille à tricoter dans le papier qui scelle la boîte, puis secouez doucement votre boîte sur la houppie. N'utilisez que ce qu'il vous faut pour vos opérations de camouflage.

Attention aux taches

Essayez seulement de renouveler vos toiles et lingeeries par le temps qui court et vous attacherez plus de prix à celles que vous possédez déjà. Surveillez les taches, et faites-les disparaître.

Taches d'encre fraîches

Enlevez-en le plus possible avec de l'eau. Employez ensuite du sel de citron (acide oxalique). Vous achèverez le travail avec une goutte d'ammoniaque. Les vieilles taches sont presque impossibles à enlever. Il faut donc les faire disparaître aussitôt que possible.

Brûlures superficielles

Rincez dans de l'eau fraîche puis exposez au soleil. Les brûlures profondes sont impossibles à faire disparaître.

traces des instruments à cordes et même alors nous ne savons pas quand ou de quel endroit ils ont tiré leur origine.

Rouille

Même procédé que pour les taches d'encre.

Taches de fruits

Rincez immédiatement dans de l'eau claire, laissez quelque temps dans du jus de citron ou du vinaigre blanc et de l'eau. Employez le sel de citron dans les cas difficiles.

Poli pour les ongles

Un dissolvant ordinaire enlèvera les taches faites avec du poli pour les ongles, sur du coton ou de la toile (mais non sur la rayonne) et un décolorant enlèvera la couleur. D'une manière générale, toutes les recettes indiquées ci-dessus ne s'appliquent qu'aux tissus de toile ou de coton.

Les règles générales sont les suivantes:

Enlevez les taches le plus vite possible: servez-vous d'eau fraîche ou tiède; n'employez jamais de savon ou d'eau chaude avant que la tache soit disparue; rincez à fond après vous être servi de produits chimiques, sel de citron, ammoniaque, eau de javel, etc, sans quoi vous endommagerez le tissu.

Le père—Celui qui épousera ma fille aura quelque chose de bien.

L'amoureux—Puis-je voir ce quelque chose de bien dont vous parlez?

RIONS • • • C'EST L'HEURE

Problème amusant

D—Deux pères et deux fils sont descendus dans un hôtel. Qu'avez-vous à manger? demandent-ils.

—Des pigeons.

—Voulez-vous nous en servir? Le maître d'hôtel leur en apporte quatre. Ils en ont mangé chacun un et il en reste un.

Comment les choses se sont-ils passées?

R—L'un des dîneurs était à la fois le père de l'un et le fils de l'autre. Ce qui ne faisait en somme que trois convives.

• • •

Un pauvre diable se présente chez le directeur d'une compagnie financière pour obtenir un emploi.

—Que savez-vous faire? lui demande le directeur.

—Pas de réponse.

—Répondez-moi donc!

—Je suis sourd, monsieur, répond le solliciteur très timide.

—Sourd?... parfait! Vous entrez dès demain dans la maison... bureau des réclamations.

• • •

Le visiteur — Mademoiselle votre fille parle-t-elle plusieurs langues?

La mère — Assurément! Elle peut dire oui en cinq langues, dans le cas où un étranger la demanderait en mariage.

FEUILLETON

La Bande de Chambers

Par
PIERRE
GEORGES
ROY

Publié avec l'autorisation de l'auteur

No. 61

(Suite)

Devant les petits jurés, M. Stuart insista surtout sur ce point, et fit entendre quatre témoins pour prouver le bon caractère (good character) de Chambers. Les jurés ne délibérèrent pas longtemps et rendirent un verdict de *non coupable* en faveur de Chambers.

Le bandit avait gagné la première manche!

Le deuxième procès de Chambers

Aux assises criminelles de mars 1836, Charles Chambers et Nicolas Mathieu subirent leur procès pour le meurtre du capitaine Louis Sivrae. On entendit plusieurs témoins, entre autres Avila Beaudet, Amable Beaudet, William Thurber, Louis Grenier, Edouard Foucher, Joseph-Nérée Legendre, Pierre Legendre, Louis Bourget, Augustin Souey, Pierre Lemay, la veuve Louis Latouche, Joseph Penault, Bernard Panet, Pierre Legendre, W. B. Lindsay et autres.

Malheureusement aucun d'entre eux n'avait été témoin du crime. M. James Stuart, l'avocat de l'accusé, eut donc la partie belle. Il transposait les témoins les uns après les autres et les fit se contredire. Les jurés, William Brown, Alexander Louthood, Hugh O'Loe, Henry Eaton, Joseph Gingras, Joseph West, William Wilson, Joseph Malouin, Thomas Green, John Selby, John Parker et Gabriel Saindon déjà bien disposés pour l'accusé, ne trouvèrent pas, dans les témoignages qu'ils entendirent, une preuve suffisante pour faire monter un homme sur l'échafaud. Aussi, le 28 mars 1836, ils déclarèrent Chambers et Mathieu non coupables. Ceux-ci, cependant, ne furent pas mis en liberté car la Couronne avait d'autres accusations à porter contre eux.

Le troisième procès de Chambers

Chambers subit son troisième procès aux assises de mars 1837.

Le bandit, qui avait été arrêté avant de tirer partie du produit de tous ses vols, et qui voulait en profiter au détriment de ses complices, avait eu des pourparlers avec le geôlier de la prison. Il offrait de donner les noms de tous ceux qui avaient commis les vols mais à condition qu'on le mettrait en liberté tout de suite. La Couronne ne pouvait accepter ce marché. Le geôlier informa Waterworth de l'offre de Chambers. C'est alors que Waterworth, pour sauver sa peau et se venger de celui qui l'avait entraîné dans le crime, se décida à parler. On ne lui promit rien, mais il comprit que, s'il devenait le témoin de la Couronne, il serait mis en liberté.

Le procès se déroula le 28 mars 1837, devant le juge Bowen. Charles Chambers et Nicolas Mathieu subirent leur procès conjointement. Ils étaient accusés de s'être introduits dans la maison de madame Montgomery, dans la nuit du 22 mai 1835, et d'y avoir volé des argenteries, des bijoux, etc.

Plusieurs témoins furent entendus mais c'est le témoignage éraçant rendu par leur complice Waterworth qui fit condamner les bandits Chambers et Mathieu.

Malgré le discours très habile de M. O'Kill Stuart et, en faveur des accusés, les jurés les trouvèrent coupables, et, le 31 mars 1837, le juge Bowen les condamna à être pendus, le 10 avril suivant.

Chambers se fit-il catholique?

On a écrit à différentes reprises que Chambers, condamné à mort et n'ayant plus d'espoir d'échapper à la potence, fit demander un prêtre et se converti à la foi catholique. Il est exact que Chambers dès le jour de sa condamnation, s'entretint longuement avec un prêtre qu'il avait bien connu et fréquenté alors qu'il faisait figure d'honnête homme. Mais rien n'était vrai chez cet être. S'il demanda tour à tour des prêtres et des ministres protestants à son cachot son intention n'était pas de se convertir à l'une ou l'autre forme de religion qu'on lui offrait. Aux prêtres qui le visitaient, Chambers disait qu'il embrasserait la foi catholique parce qu'elle lui semblait la meilleure, mais qu'il lui fallait du temps pour se préparer. Aux ministres protestants, le rusé bandit apportait à peu près les mêmes arguments, mais en faveur de leur religion. Son jeu était facile à comprendre. Les amis de Chambers avaient mis en circulation une requête pour faire commuer sa sentence de mort. Il devait être pendu le 10 avril 1937, et, le jour même où il devait subir le dernier supplice, le gouverneur lord Gosford changeait la sentence de mort en une sentence de déportation à la Nouvelle-Galles du Sud. On vit tout de suite que Chambers avait joué la comédie car, aussitôt qu'il apprit qu'il échappait à l'échafaud, il ne parla plus de sa conversion. Il essaya même de se rendre malade en avalant du tabac, dans le but de retarder son départ pour la colonie pénale.

Pourquoi Chambers ne fut pas condamné pour sacrilège

Les procès civils ou criminels comptent tant d'alcas qu'ils sont en général, des boîtes à surprises. On ne sait jamais d'avance quel sera le jugement. Le cas de Chambers illustre cet axiome de façon concrète. Voici un bandit qui subit un procès, pour meurtre, un autre pour vol sacrilège et, cependant, la justice ne réussit à le faire condamner que pour simple vol (burglary). La chose demande explication.

L'indictment ou acte d'accusation contre Chambers, Waterworth, Gagnon et Mathieu portait en toutes lettres "Indictment for Burglary and Sacrilege". Les accusés furent donc amenés devant la Cour du Banc du Roi, à Québec, au terme criminel de mars 1837. La loi leur accordait le privilège de subir leur procès séparément, et on peut croire qu'ils le réclamèrent.

Devant les jurés, un accusé isolé a toujours plus de chances d'être acquitté.

Le premier accusé à subir son procès fut Pierre Gagnon. Il avait choisi comme avocat M. James Stuart, un des meilleurs criminalistes de Québec.

Le cas de Gagnon était clair comme le jour puisque un de ceux qui avait pris part au vol sacrilège de la chapelle de la Congrégation, George Waterworth, était le principal témoin de la Couronne.

La Couronne fit entendre ses témoins que M. Stuart ne transposait rien. Seulement, le retors avocat avait à la main une petite motion de rien qui devait sauver la vie de son client. Le vol sacrilège était puni de mort. M. Stuart demandait par sa motion de retrancher le mot sacrilège de l'acte d'accusation. Et voici sur quoi il s'appuya. La loi anglaise, disait-il, ne reconnaît pas comme vols sacrilèges les vols commis dans les chapelles non paroissiales. Or, la chapelle des Congréganistes n'était pas une église paroissiale mais simplement une chapelle de dévotion.

Le juge Bowen prit la motion de M. Stuart en délibéré. Il voulait avoir le temps de l'étudier car elle lui paraissait très sérieuse.

Le même jour (29 mars 1837), les jurés déclaraient Gagnon coupable de l'accusation portée contre lui mais ils indiquèrent qu'il ne devait pas être pendu. Le verdict fut communiqué au juge Bowen par le procureur général qui déclara que le verdict était conforme à la loi. Le verdict fut communiqué au juge Bowen par le procureur général qui déclara que le verdict était conforme à la loi.

L'objection soulevée par M. Stuart dans le procès de Gagnon avait été prévue par la Couronne puisque, dès le 23 septembre 1836, le procureur général avait abandonné l'accusation de vol sacrilège contre Chambers et Mathieu. Il est bien permis de se demander pourquoi la Couronne, puisqu'elle admettait que, dans le cas de Chambers et de Mathieu il n'y avait pas eu de vol sacrilège au sens de la loi, persista à faire subir un procès pour vol sacrilège à Gagnon.

(A suivre)



LA PROVINCE DE QUÉBEC BÉNÉFICIE DU RATIONNEMENT LE PLUS LARGE AU CANADA —Grâce à sa prévoyance et à une sage administration

L'alcool et les spiritueux vendus dans les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec proviennent des distilleries canadiennes ou sont importés de pays étrangers.

Le contrôle de ces liqueurs alcooliques relève entièrement du gouvernement fédéral en ce sens que ce dernier perçoit des droits de douane ou d'accise avant de permettre leur mise en vente par les régies provinciales des Liqueurs.

La fabrication du whisky en Ecosse, ayant pratiquement cessé depuis la guerre, et la production des distilleries canadiennes étant surtout destinée aux besoins du conflit actuel, ceci explique que le gouvernement fédéral a restreint la consommation des liqueurs alcooliques à 70% de la quantité consommée durant la période de 12 mois expirant le 31 octobre 1942.

De plus, il faut reconnaître que par suite de la hausse des salaires le nombre des consommateurs depuis le début des hostilités a graduellement augmenté.

En dépit de ces faits, la Commission des liqueurs de Québec peut continuer à fournir au public

acheteur une quantité raisonnable de liqueurs alcooliques — grâce à sa prévoyance et à une sage administration.

Inutile d'insister que la situation dans la Province de Québec à l'égard du public est plus favorable que celle qui existe dans toutes les autres provinces du Dominion. Ce fait d'ailleurs est irréfutable.

Depuis 1942, la Commission des liqueurs a essayé par tous les moyens à sa disposition de réduire les inconvénients résultant de ces restrictions imposées par le gouvernement fédéral mais jugées nécessaires et indispensables pour nous aider à gagner la guerre.

Publiée par la

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC16F

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les cotes suivantes sur les marchés

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a affiché une tenue quelque peu plus vigoureuse.

Une demande active persistante et une offre toujours limitée contribuent à la fermeté des prix.

Lundi matin, le 31 juillet 1944, le beurre No. 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33 3/4c. la livre.

FROMAGE

La presque totalité de notre production est livrée à l'Office des Produits Laitiers, aux conditions du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien.

Les prix de remise aux producteurs, pour le fromage No. 1, sont fixés à 20c. la livre F. A. B. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stables.

Poulets à rôti: Les arrivages sont considérables. La demande est limitée et une baisse marquée a été enregistrée dans les prix.

Afin d'éviter une baisse plus prononcée, il est urgent de l'expédier que les oiseaux pesant 4 livres est plus.

Poulets à griller: Les arrivages sont considérables. La demande est toujours limitée et nous avons à signaler une autre baisse des prix.

Dindes: Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne aux prix actuels.

VOLAILLES ABATTUES

Poules, poulets et dindes: Les stocks disponibles suffisent amplement aux besoins. La demande est toujours modérée et les prix sont stationnaires.

OEUFS

Montréal et Québec: Les arrivages sont limités aux besoins domestiques et les prix sont stables.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Les arrivages sont régulièrement absorbés aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec: Marché stable. Prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A rôti"

Rouges et blancs

A-6 lbs et plus 24c.
B-6 lbs et plus 23c.
C-6 lbs et plus 22c.
A-Moins de 6 lbs 23c.
B-Moins de 6 lbs 22c.
C-Moins de 6 lbs 21c.

Gris

A-6 lbs et plus 24c.
B-6 lbs et plus 23c.
C-6 lbs et plus 22c.
A-Moins de 6 lbs 23c.
B-Moins de 6 lbs 22c.
C-Moins de 6 lbs 21c.

"A Griller"

Gris

A-2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs 20c.
A-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 18 1/2c.
C-Moins de 2 lbs 16 1/2c.
Rouges et blancs
A-2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs 20c.
A-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 18 1/2c.
C-Moins de 2 lbs 16 1/2c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"
A-5 lbs et plus 19 1/2c.
B-5 lbs et plus 18 1/2c.
C-5 lbs et plus 17 1/2c.
A-Moins de 5 lbs 18 1/2c.
B-Moins de 5 lbs 16 1/2c.
C-Moins de 5 lbs 15 1/2c.

Race "Leghorn"

A 17 1/2c.
B 16 1/2c.
C 15 1/2c.

COQS VIVANTS

La livre 15c.

LAPINS VIVANTS

La livre 12c.

POULETS ABATTUS

"Engraisés au lait"

Spécial 33c.
A 32c.
B 31c.
"Sélectionnés"
Spécial 31c.
A 30c.
B 29c.
C 25c.

POULES ABATTUES

A 25c.
B 23c.
C 21c.

JEUNES DINDES

ABATTUES

A 37c.
B 35c.
C 32c.

OIES ABATTUES

"Avec la tête et les pattes"
A 26c.
B 24c.
C 19c.

N. B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS

A—Gros 36 1/2c.
A—Moyens 34c.
B 28 1/2c.
A—Poulettes 26c.
C 25 1/2c.

VEAUX ABATTUS

Bons 13c.
Moyens 12c.
Communs 31c.

N. B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 33c.
No. 2 pasteurisé 32c.
No. 3 pasteurisé 31c.

FROMAGE BLANC

No. 1 20c.
No. 2 19 1/2c.
No. 3 19c.

F. A. B. Point d'expédition de la fabrique.
N. B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 31 juillet 1944 par la Coopérative Canadienne du bétail de Québec, Limitée.

PORCS

A 17.65
B1 17.25
B2 et B3 17.00
C 16.00
D 15.75
Légers 15.75
Lourds 15.75
Ext. lourds (196-215 lbs) 14.75
Ext. lourds (216 et plus) 13.00
Demi-castrats 13.00
Blessés, difformes, à leur valeur
Fruies 12-12.50c.
Verrats castrés 8.50

Les oetris du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1, seront payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT

Choix 13.00-14.00
Bon 11.00-12.00
Moyen 9.00-10.00
Commun 6.00-7.00
D'herbe 5.00-6.00

BOUVILLONS

Choix 12.25-12.50
Bon 11.50-12.00
Moyen 11.00-11.50
Commun 9.00-10.00
Maigres et légers 7.50-8.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS
Bon, 60 lbs et plus, 15c. la livre

MOUTONS

Bon 5.00-6.00
Commun 2.50-3.00

TAURES

Choix (Type à boucherie) 11.00-11.50
Bonne 10.00-10.50
Moyenne 8.50-9.50
Commune 6.50-7.50

VACHES

Choix (Type à boucherie) 9.25-9.75
Bonne 8.00-8.50
Moyenne 7.25-7.75
Commune 6.00-6.50
Très commune 4.50-5.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie) 9.00-9.50
Bon 7.75-8.25
Moyen 7.00-7.50
Commun 5.50-6.50

AGENTS DEMANDES

FAITES VITE! Personne ambitieuse requise pour exploiter un circuit Watkins. Revenu intéressant dès la première journée sur la route. Chance exceptionnelle de vous créer un avenir de tout repos. Changez vos heures de loisir en heures productives. Écrivez de suite à: LA COMPAGNIE J. R. WATKINS, Dept. Q-A-1, 2177 Masson, Montréal.

Environ 70,000 acres ensemencées en betteraves

Tout indique qu'il y aura une bonne reprise splendide dans la production de betteraves à sucre en 1944. A la Conférence agricole fédérale-provinciale tenue en décembre 1943, l'objectif fixé pour 1944 était de 63,400 acres, et les derniers rapports reçus indiquent qu'environ 70,000 acres ont été plantées. C'est là presque la même étendue qu'en 1941 (70,700 acres) qui n'avait été dépassée qu'une fois dans l'histoire de l'industrie de la betterave à sucre au Canada. L'année dernière l'étendue est tombée à 52,500 acres, de sorte que la récolte de 1944 représente une augmentation de 17,000 acres ou 32 pour cent sur celle de 1943.

C'est là la réponse des cultivateurs canadiens à l'appel du Gouvernement qui leur demandait de cultiver plus de betteraves afin d'améliorer la situation du sucre. Les producteurs savaient qu'ils devaient faire face à un grand nombre de difficultés dans cette culture, mais ils n'ont pas hésité à prêter leur concours pour réaliser les objectifs de production.

L'étendue totale couverte par contrats entre compagnies et producteurs

cette année est de 71,438 acres. Les plantations par provinces, à la mi-juin, étaient les suivantes: Ontario 16,000 acres; Alberta, 30,000; Manitoba, 14,000; Québec, 9,500 - Total, 69,500 acres.

Les derniers rapports indiquent que la récolte de 1944 est généralement en bon état, et l'on prévoit une bonne récolte. Comme les Japonais, les prisonniers de guerre allemands, les objecteurs de conscience et, dans certains cas, les civils et les soldats canadiens, fournissent l'aide si nécessaire, la culture fait de bon progrès. En général, les travaux exécutés par ces différents groupes ont été très satisfaisants.

Les produits jouissent de la priorité

Parlant de la situation des fourrages concentrés au Canada, à la Conférence de 1944 des aviculteurs de l'Ontario, tenue dernièrement à Toronto, M. J. G. Davidson, Administrateur des fourrages concentrés, a déclaré qu'il y a suffisamment de protéines et de grains

Prenez un Coca-Cola=Quoi de neuf?



...ou comment s'entendre avec les gens

Prenez un "Coke" dit le soldat à son retour et son geste amical est compris à Trois-Rivières ou en Tunisie, chez lui ou dans les endroits très éloignés. Dans le monde entier, le Coca-Cola signifie la pause qui rafraîchit, — est devenu un symbole de bonne volonté, disant Soyons amis.

Embouteilleur autorisé: J.-B. MONFETTE, Asbestos.



pour satisfaire les besoins courants, mais il a insisté sur le fait que les aviculteurs ne peuvent espérer continuer à augmenter leurs basses-cours dans la même proportion que depuis quelques années, et jouir des mêmes conditions. Les volailles ont reçu la plus grosse part des protéines de haute qualité et des

grains de la meilleure qualité.

S'il doit y avoir une augmentation dans la consommation des fourrages au Canada l'année prochaine, ce devra être plutôt pour la production de produits laitiers et non pas pour celle des volailles et des porcs, car les Nations Unies considèrent que les produits

laitiers ont la priorité comme nourriture, non seulement pour les Nations Alliées mais pour les masses qui doivent être nourries dans les régions libérées. En fait, il faudra probablement diriger quelques-uns des fourrages concentrés de haute qualité vers la production laitière afin de bien équilibrer la production totale.

Votez pour votre avenir



En cinq ans, le gouvernement de M. Godbout a accompli une oeuvre IMMENSE. Rien n'a été négligé pour imprimer à notre province, lourdement endettée sous le régime Duplessis, un élan extraordinaire vers un progrès durable. Les cultivateurs, les ouvriers, la famille, l'industrie, le commerce ont subi une vigoureuse impulsion parce que le GOUVERNEMENT DE M. GODBOUT S'EST OCCUPÉ DE VOUS, parce qu'il a mâté le trust hydroélectrique, assaini les finances, affranchi votre province économiquement, parce qu'il a encouragé le progrès des coopératives agricoles, parce qu'il a adopté des lois sociales nécessaires à la protection de la famille et des déshérités, parce que le gouvernement de M. GODBOUT s'est occupé de l'avenir de votre famille en améliorant l'éducation de vos enfants.

ON N'AMÉLIORE RIEN PAR LA HAINE ET LE FANATISME! SONGEZ À VOTRE AVENIR EN JUGEANT LE GOUVERNEMENT DE M. GODBOUT À SES OEUVRES ET EN LUI REDONNANT VOTRE APPUI!



Votez pour GODBOUT

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—MM. les abbés Georges-Et. Lemire et Albertus Martin, pères, du Séminaire de Nicolet, passent quelques jours en visite au presbytère des Sts-Martyrs Canadiens.

—M. et Mme Charles Omer Létourneau sont revenus dernièrement de leur voyage de noces, après avoir visité l'île du Prince Edouard et les Chutes Niagara.

Samedi soir dernier, à l'occasion du retour des nouveaux mariés, M. et Mme A. G. Létourneau ont reçu à leur résidence de la rue Notre-Dame, un nombreux groupe de parents et d'amis.

Nous souhaitons donc la plus cordiale bienvenue à notre nouvelle concitoyenne, Mme Charles Omer Létourneau.

—M. et Mme Jules Marchand, de Montréal passent quelques jours en visite dans les familles Brunelle et Carignan.

—Nos félicitations à M. J. Maurice Ducharme, qui vient d'être choisi pour un cinquième terme consécutif, député de district des Chevaliers de Colomb.

—M. et Mme Marcel Favreault, de Montréal, étaient en visite chez le Dr et Mme J. B. Drouin.

—Le Dr et Mme Arthur Fafard, ainsi que leurs enfants, Thérèse Fafard et Jacques Fafard, de Lévis, étaient en visite chez M. et Mme Sasseville Lépérance, mardi dernier.

—Mme Henri Favreault est présentement l'invitée de sa fille, Mme J. B. Drouin.

—Mlle Marcelle Giroux, de Québec, passe quelque temps, en visite chez le Dr et Mme Ed. Côté.

—Mme J. A. Carignan, de Winsoket, Mass., était en visite chez M. et Mme J. O. Carignan, dimanche.

—M. René Mercier, Mlle Françoise Brunelle, Colette Brunelle, Lucille St-Pierre et Martha St-Pierre sont allés faire le tour du Saguenay, en fin de semaine.

—M. et Mme Charles Gosselin, de Sorel, sont présentement en visite chez des parents.

—En visite chez M. et Mme Maurice Lamy, la semaine dernière, Mlle Jeanne Pélissier, de Montréal, ainsi que M. et Mme A. Lavigne, de Montréal.

—M. et Mme Maurice Lamy sont allés aux Trois-Lacs, dans le cours de la semaine.

—Mlle Rolande Reny, Aline et Jeanne Drouin, Françoise et Marthe Allie, sont revenues la semaine dernière d'un voyage aux États-Unis, notamment aux Montagnes Blanches, à Boston, Nantasket Beach, et à Winnipegauke Lake N. H.

—Mme Roméo Allie est allée à Québec la semaine dernière.

—Dimanche dernier a été baptisée la fillette de M. et Mme Roméo Reny, et qui a reçu les prénoms de Marie-Françoise-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Parenteau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Conrad Tourigny, grand-mère de l'enfant.

—Mlle Graziella Bourbeau, M. Roméo Bourbeau, ingénieur civil, de Montréal, reviennent de la Gaspésie après deux semaines de tourisme dans ces parages merveilleux.

—M. S. Lépérance, gérant de notre banque de Montréal, Mme Lépérance et leurs enfants, sont allés à Ste-Clotilde, ces jours derniers.

—Quand vous achetez une propriété faites-vous donner les dimensions, le numéro du cadastre, et la situation légale de ces terrains. Cela vous évitera probablement bien des embarras plus tard. Vous pouvez acheter une parcelle du terrain du voisin, et vous aurez à le remettre après y avoir bâti un immeuble. Le vendeur est tenu de fournir tous les titres à ses frais et doit

borner l'immeuble qu'il vous vend. Soyez prudents et vous en aurez le bénéfice et vous pourrez passer à un successeur une propriété bien déterminée, et qui vous appartient légalement.

—L'appel nominal pour la présente élection a eu lieu à Arthabaska, mardi. Il y avait beaucoup de monde, mais pas autant que d'habitude, nous dit-on.

—Que de trous, que de trous, dans les rues secondaires. Il faudra y remédier, et ne pas laisser aller trop loin ces dommages. Il serait aussi à propos de prendre un homme d'expérience pour conduire les travaux.

—Le poisson est une nourriture des plus hygiéniques, à la condition d'être bien frais. On sait que les japonais, qui sont robustes, forts, intelligents, font du poisson la principale nourriture. Nous demandons à nos fournisseurs de se procurer du poisson frais, et de belles sortes de poissons, vu qu'il y a un beau et fort marché à Victoriaville pour le poisson.

—Les framboises sont arrivées sur le marché. On nous dit qu'il y en a des quantités dans nos campagnes environnantes, mais qu'on les vend le gros prix.

—N'oubliez pas l'Exposition régionale à Victoriaville, les 9, 10 et 11 août courant.

—Mme Dr Grégoire et son fils André étaient de passage mardi.

—M. et Mme J. Wilfrid Verreault, leurs enfants, sont revenus d'une vacance de quinze jours au lac Nicolet.

—Nous apprenons avec chagrin le décès de M. Gustave Grenier, agent d'assurance, arrivé dans la nuit de mardi à mercredi, alors qu'il était en villégiature à St-Ferdinand d'Halifax. Les funérailles auront lieu à Plessisville, samedi, à dix heures. Nos sincères condoléances à sa digne épouse et à sa famille si tristement éprouvée.

—On se demande si jamais la traversée penchée et dangereuse du bout de la rue Octave sera modifiée de façon à éviter bien des accidents. A tout instant on entend dire que des accidents ont été évités de se produire.

—MM. Sénévé Labbé, chef des pompiers, Alexandre Bouchier, chef de police, sont allés assister à une grande convention des chefs de polices et de pompiers de la province.

—A l'occasion de la fête de la bonne Sainte Anne il y a eu des neuvaines dans nos églises.

—La disparition de l'ancien presbytère dans la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, met en lumière le beau presbytère qui fait belle figure au fond du terrain, et surtout avec le nivellement du terrain et le grand trottoir en ciment qui va jusqu'au trottoir de la ville.

—La pluie a causé de gros dommages aux récoltes de foin.

—M. Alexandre Gaudet, ancien député du comté de Nicolet, et épicière en gros, d'Aston Junction, était en ville, jeudi de la semaine dernière.

—M. J.-Paul Maillhot est revenu de ses vacances chez ses parents à Notre-Dame de Lourdes, comté de Mégantic.

—Le 21 août sera célébré en notre église de Ste-Victoire le mariage de Mlle Liliane Parent, fille de feu Alphonse Parent, avec M. Louis Michel, de Montréal, fils de feu Georges Michel, d'Arthabaska.

—Mme L. C. Vallières est allée à Québec, cette semaine.

—Mme Edouard Côté, sa fillette, sont revenues du lac Nicolet.

—Nos concitoyens se partagent leurs vacances entre les Trois-Lacs, le lac Nicolet et le lac Rose. Ce sont de beaux endroits de villégiature et il y a de nombreux chalets.

—Les averse ne manquent pas depuis la fête des Machabés, martyrs avec leur mère sous

Enfants très nombreux à L'O. T. J. de Victoriaville

L'inauguration du Terrain de Jeux s'est faite lundi de la semaine dernière par une messe en plein air et par la bénédiction solennelle du drapeau. Et depuis les enfants s'en donnent à cœur joie dans la piscine et sur les jeux mécaniques. Les garçons et les filles se sont inscrits très nombreux et il est certain qu'il y aura beaucoup d'activité au cours du mois d'août. Les garçons sont admis sur le terrain les lundis, mercredis et samedis, et les filles, les mardis, jeudis et vendredis.

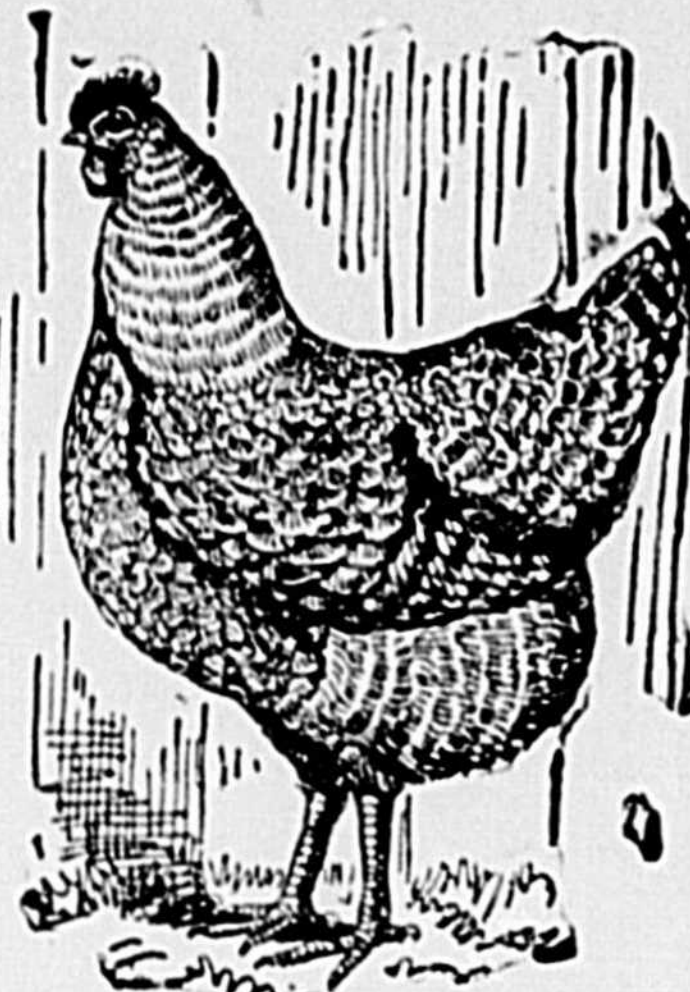
Le résultat à date est plus que satisfaisant si l'on considère les difficultés sans nombre qu'on a dû surmonter pour réaliser l'œuvre. Au point de vue financier, la situation est assez encourageante. Les dons ont été nombreux; cependant, les frais de constructions de toutes sortes sont très élevés quoiqu'on ne fait cette année que le strict nécessaire. Nous attendons encore de nombreuses souscriptions

pour nous permettre de mener à bien cette entreprise.

Voici une troisième liste de souscriptions:

Victoriaville Furn. Ltd.	\$250.
La Commission Scolaire	200.
Hôtel Grand-Union	50.
M. Auguste Bourbeau	50.
La Coop. Fédérée de Vict.	50.
Thâtre Victoria	36.
M. Pierre Longval	35.
M. J. E. C. Giroux	30.
M. Armand Bédard	25.
M. Omer Michel	25.
La Banque Provinciale	25.
Victoriaville Specialties	25.
Manoir Victoria	25.
Hôtel Central	15.
M. A. Mouer	10.
M. A. R. Lemay	10.
M. Jos. Leblanc	5.
M. Evariste Laplante	5.
Les Amis Choisis,	5.
par J. Leblanc	5.
M. Omer Ross	5.
M. A. M. Zakaib	5.
M. Armand Bédard	2.

(Communiqué)



NOLIN & NOLIN

ENRG.

Abattoirs de Volailles des Bois Francs
27, rue De Courval
Victoriaville, P. Q.

Nous achetons les volailles vivantes: poulets, poules, dindes, oies et canards, aux meilleurs prix du marché. Nous recevons du lundi au vendredi, de chaque semaine. Sur demande par téléphone, No. 585, Victoriaville, nous prêtons des cages pour l'expédition des volailles vivantes. Dans notre localité nous avons un camion qui passe par les rangs et prend livraison de ces volailles. Tous nos achats se font argent comptant.
27 juil. 3 m.

Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable.
Mme de Maintenon.

AGENT D'IMMEUBLES

M. Alfred Dussault (père), de Victoriaville, a le plaisir d'annoncer qu'il a ouvert un bureau public comme agent d'immeubles. Il a actuellement en mains 2 propriétés de quatre logements rapportant de gros revenus; plusieurs propriétés à deux logements; aussi deux boulangeries; deux terres en culture, tout près de la ville.

Pour plus amples informations, s'adresser à

M. ALFRED DUSSAULT,
10, rue DeBigarré,
Victoriaville.

18 mai j.n.o.

Sirop Perreault

Composé de Tizane

BON pour le rhume et l'asthme

ONGUENT pour Rife, Eczéma et Gale

pour adultes et enfants

ARMAND PERREAULT

Cas postale 163
Trois-Rivières, P. Q.

Téléphone: 3039-J

En vente aux pharmacies et magasins généraux.

11 mai 8 m

Tél. 652

J. H. MATTE

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires et commerciales

Préparation des rapports sur le Revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

VICTORIAVILLE, P. Q.

A VENDRE

Chalet situé sur le Lac Rose, à Ste-Marie de Blandford, 5 pièces et salle de toilette. Pour informations s'adresser:

GEO. PAQUET,
Courtier en immeubles
351 Blvd Charest, Québec,
Tél. 4-1221
3 août 6 f.

ON DEMANDE UN CONTRE-MAÎTRE

MM. Bouchard & Fils, rue Perreault, manufacturiers de portes et de châssis, demandent un bon ouvrier qui occuperait la position de contre-maître dans leur industrie.

S'adresser à
M. Adélaïde BOUCHARD,
Rue Perreault, Victoriaville.
27 juil. 4 f.

A VENDRE

50 poulettes de 3 mois à vendre. S'adresser à
HENRI TARDIF,
St-Albert de Warwick

vacances à Montréal, chez leur frère, M. Emile Laroche, et leur sœur, Sr St-Nil, PP. SS. de la Ste-Famille, à l'Oratoire Saint-Joseph.

—Mgr Boulet, de Ste-Anne de la Pocatière est venu en visite chez ses cousines, Mme A. Astell, Mme C. Thibault et Mme Alfred Blanchet. Il était accompagné de son frère, M. l'abbé Boulet et de sa sœur.

—Mlle Alice et Laurette Laroche ont rendu visite à leurs sœurs, chez les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à Sherbrooke. Sœur Ste-Lucille Romaine et Sœur Ste-Cécile du Rédempteur.

—M. et Mme Emile Bourbeau, Mlle Eva Camirand sont revenus de leurs vacances.

Pour un bon Cours d'Affaires en Anglais, l'endroit tout désigné est l'



Tél.: 620

C. P. 366

GERARD BERGERON, B.A., G.C.T.

Prop. Principal

13, rue St-Zéphirin,
VICTORIAVILLE, Qué.

Matières enseignées

Cours Junior et Senior

Langue anglaise (au complet)	Machine duplicatrice, "Stencils" et impressions
Langue française (au complet)	Comptabilité bilingue (Synoptique)
Correspondance bilingue	Filières et index (Théorie et Pratique)
Mathématiques commerciales (en anglais)	Théorie des Affaires (Anglais et Français)
Calcul rapide et de précision (en anglais)	Pratique des Affaires (Anglais et Français)
Sténographie bilingue	
Dactylographie bilingue	
Machine à additionner et à calculer	

Entrées Mercredi, 6 septembre 1944

Inscription: dès maintenant.

Il est préférable de réserver votre place sans délai.

Prospectus envoyé sur demande.

20 juillet 8 fois

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois menu, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE
Edifice Piroli — Victoriaville

THEATRE VICTORIA

VICTORIAVILLE Tél. 707-348

Ouverture tous les soirs (excepté dimanche) 8.00 h. p.m.

Admission: 30-40 cts (Toutes taxes incluses)

Deux représentations tous les dimanches soir 7.15 p.m.

Admission: 30-40 cts (Toutes taxes incluses)

Matinée chaque samedi et dimanche à 2.30 heures

Admission: 25-30 cts (Toutes taxes incluses)

O-O-O-O-O

Samedi-lundi, 5-7 août

Charles Boyer et Danielle Darrieux dans le grand succès de toujours, "MAYERLING"

En plus: Sujets courts, Cartoon et Actualités.

Dimanche, 6 seulement

2.00-7.15-10.00 p.m.: "THE FLEET'S IN"

Dorothy Lamour, Betty Hutton, Jimmy Dorsey et Orchestre.

1.00-9.50-11.35 p.m.: "WINGS OVER THE PACIFIC" Inez Cooper, Montagu Love.

Représentations complètes à 2.30-7.15-10.00 p.m.

Mardi-mercredi, 8-9 août

Robert Donat et Valerie Robson dans un grand film d'espionnage, "THE ADVENTURES OF TARTU"

En plus: Sujets courts, cartoon et Actualités.

Jeudi-Vendredi, 10-11 août

8.00 p.m.: "THE IRON MAJOR"

Pat O'Brien, Ruth Warwick.

9.25 p.m.: "SLEEPY LAGOON"

Judy Canova, Dennis Day.

MIDNIGHT SHOW à 11 hrs

Vendredi-Samedi, 11-12 août

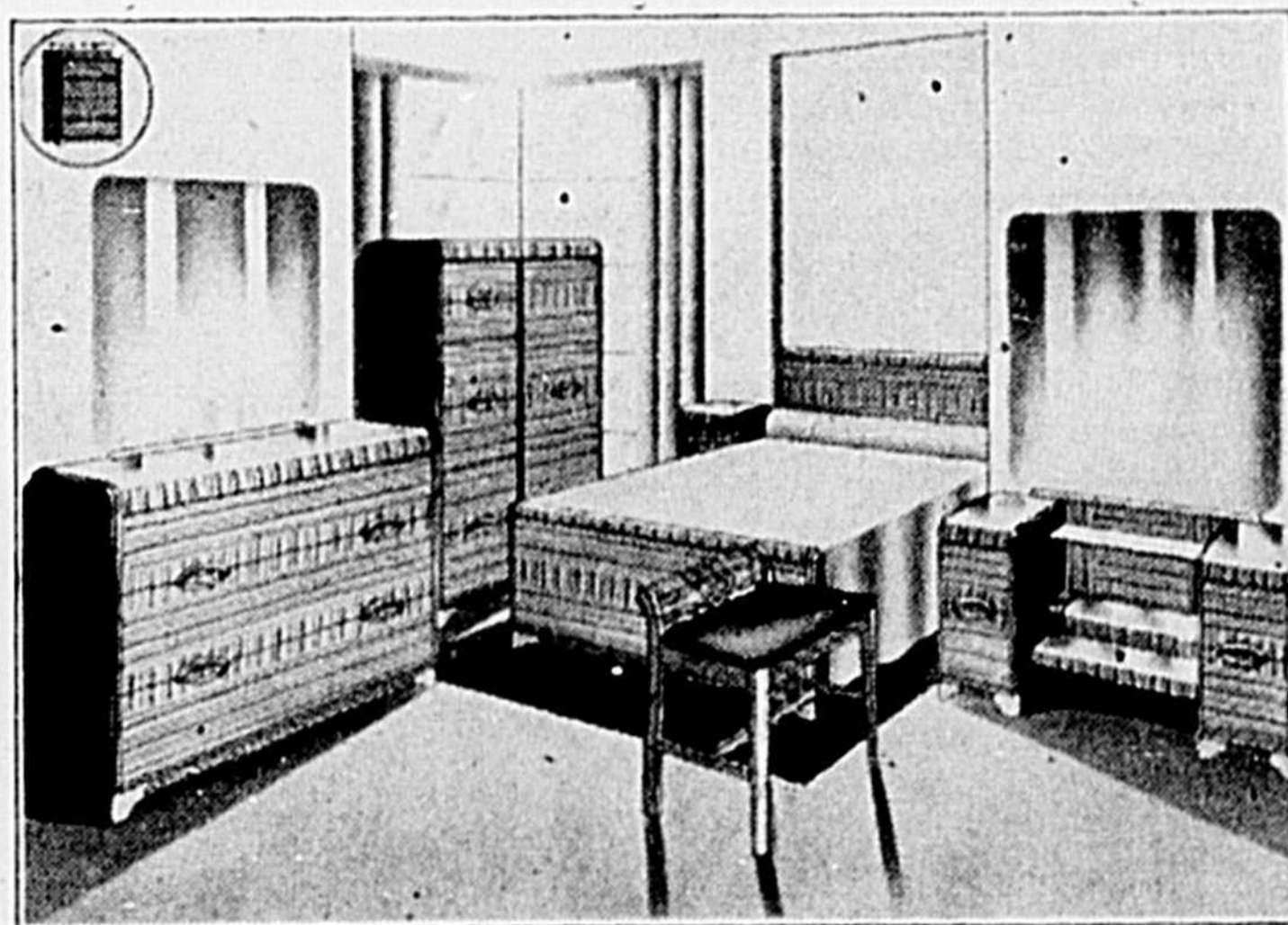
Marx Brothers, Tony Martin, Virginia Grey, "THE BIG STORE" (Reprise)

Adm. générale: 20 cts (taxes incl.)

La Direction a été heureuse de remettre à "L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Victoriaville Inc." le produit des recettes des séances données en matinée, soit un chèque au montant de \$36.30.

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P. Q.



Manufacturiers de

Chaises, bassinettes, table de bout et à café, ameublements de salle à déjeuner et à diner, et de chambre à coucher.

En vente seulement chez nos clients, les marchands de meubles.

Examen Gratit Tél. 677

Garantis de 1 an par écrit

ALBERT THERIEN

Réparations Générales

Spécialités: Horloges, Cadran, Machines à coudre ou à laver. Machines à coudre ou à laver en parfait ordre, à vendre. Je m'engage à donner \$5.00 pour toute machine à coudre que je ne pourrai pas réparer.

2, rue Edouard

VICTORIAVILLE, P. Q.

CULTIVATEURS

● ● ● ●

● **L'Abattoir de Princeville—Succursale de la Coopérative Fédérée—en plus de vous obtenir le plus haut prix possible pour vos animaux de boucherie, vous offre l'avantage d'un marché qui vous est accessible tous les jours de la semaine, dans n'importe quel temps de l'année.**

● **Pour le bon maintien de vos bestiaux et afin de rendre plus lucratif l'élevage de la volaille, nous vous engageons d'utiliser les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée".**

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

NICOLET

—Au cours d'une brillante séance, deux jeunes filles du cours supérieur, Mlles Germaine Caya et Madeleine Uroulx recevaient des mains de Mgr Lafortune le diplôme de professeur (5e degré) en chant grégorien, les premiers du genre.

Pour la conquête de ce rare honneur ces jeunes normaliennes de talent avaient dû préparer en plus de leur examen oral une longue thèse sur la haute valeur pédagogique du chant grégorien.

Le même jour, Mlle Cyprienne Boisvert, du cours complémentaire recevait le diplôme de l'élève (4e degré). Ces succès valent de grandes félicitations.

A l'Ecole Normale de Nicolet l'enseignement de la musique et du chant, tant religieux que profane est sous la direction de la Rév. Soeur Georges-Antoine, la grande responsable de la belle allure musicale de la maison.

A VENDRE

Belle propriété appartenant autrefois à Mme Wilfrid Paris, rue St-François.

S'adresser à
La Fonderie "Universel" Eng.
282 rue Notre-Dame,
Victoriaville.

8 juin jno

JOS. A. RACINE

Forgeron-Voiturier
309, rue Notre-Dame
Victoriaville, P. Q.

Voisin du poste de Gaz, sur la route de Princeville, offre au public qu'il a toujours en mains, des automobiles usagées de toutes marques, à vendre ou à échanger, à très bonnes conditions.

Aussi: voitures, un Piano Box avec roues en caoutchouc et deux "Concords" à deux sièges, en bonnes conditions.

Une visite est sollicitée.
8 juillet 8 f.

A VENDRE

Un immeuble de 42 pieds de front par 1 arpent de profondeur, avec maison de 42 pieds par 36 pieds, située en face du sanctuaire de la "Tour des Martyrs", à St-Célestin, Co. Nicolet. Ce village est situé au croisement des routes de Trois-Rivières via Drummondville et Victoriaville.

Magnifique poste pour restaurant ou maison de pension. Prix \$2500.00. S'adresser à Rév. HENRI PRATTE, Set-Hélène de Chester, Co. Arthabaska.

4 mai 3 m.

Funérailles de Madame Omer Despatie

Les imposantes funérailles de Mme Omer Despatie, née Alice Mailhot, ont eu lieu le 8 juillet à 8 heures, à Ottawa.

Le cortège funèbre a quitté les Salons funéraires Gauthier pour se rendre en l'église Ste-Anne où la levée du corps fut faite par M. le Curé Scantland. Le service fut chanté par Mgr J. A. Myrand, assisté de MM. les abbés Jules Richard et Aurèle Poirier, respectivement diacre et sous-diacre. Dans le chœur on remarquait le Révérend Père Cornélius, O.M.I., D. Ph., D. Th., recteur de l'Université d'Ottawa, et M. l'abbé Mondou, d'Ottawa.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Omer Despatie, ses fils Roger, Fernand et Gaston, sa fille Yolande, tous d'Ottawa; ses frères: Louis, d'Arthabaska; Arthur, de Montréal, et Joseph, d'Ottawa; ses sœurs, Mme Elzéar Bilodeau, d'Arthabaska, Mme Adélard Nadeau, d'Ottawa; ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Louis Mailhot, d'Arthabaska, M. Elzéar Bilodeau, d'Arthabaska, Mme Joseph Mailhot, d'Ottawa, M. Adélard Nadeau, d'Ottawa, Mme Joseph Clavelle, d'Ottawa, M. et Mme Wilfrid Despatie, de Wrightville, M. Osias Bourgeois, de St-André-Avellin, M. Stanislas Lavallée, de Windsor, M. et Mme Octave Despatie, de Plaisance, M. et Mme Oscar Despatie, d'Ottawa; ses neveux et nièces, entre autres Mlles Gabrielle Mailhot, d'Ottawa; Yvette Mailhot, d'Arthabaska, M. et Mme Conrad Fouquette, de Drummondville, Mme Homer d'Aoust, de Détroit, Mich., M. Lionel Lavallée, de Sudbury, M. et Mme R. Malette, de Val-Quénel, Qué.; ses cousins, MM. Georges, François et Victor Bilodeau, de Hull.

Un long cortège suivait la dépouille et à l'église on remarquait, M. Robert Laurier, c.r., M. le Commissaire E. A. Bourque, M. l'échevin Quéry, M. l'échevin Bélanger, M. Raul Mercier, substitut du Procureur de la Couronne, M. le Dr Louis Charbonneau, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Soeurs de la Sagesse, les employés de Tramways, MM. Léonard Baulne, H. Dubois, A. Leblanc, L. Bériault, A. Charron, Noël Villeneuve, R. C. Wilcox, P. Labelle, A. Bissonnette, O. Boileau, C. Berthelotte, W. D. Perkins, Achille Fortier, Henri

Gauthier, Jean Shuller, S. Ouellette, R. Tassé, Jean-Charles Nadeau, R. Langlois, Ivanhoe Séguin, Jules Brûlé, Léandre Perrier, Elzéar Huanzi, Ovide Dumoulin, Rodolphe Guibord, Mlles Odette et Denise Vachon, M. Jean Taillefer, M. Arthur Pharend et un grand nombre d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame d'Ottawa où les dernières prières furent récitées par M. le curé Scantland.

La famille a reçu les messages de sympathies suivants:

Offrandes de messes

M. et Mme Robert Laurier, Mme Emma Menard, M. Léonard Baulne, M. et Mme J.-E. Mailhot, Mlles A. Gauthier et V. Latontaine, M. et Mme Jean-Charles Nadeau, M. et Mme Royal Vaillancourt, M. et Mme Victor Thérien, père, Groupe d'amis de Gaston Despatie, M. Lionel Lavallée, M. et Mme S. Tessier et leur fille Léonie, le Conseil des Dames de Ste-Anne, M. Las Mailhot, M. et Mme Alphonse Mailhot, M. et Mme Albert Mailhot, M. Salomon Ouellette, M. et Mme J.-E. Huard, la Fraternité du Tiers-Ordre, M. et Mme H. Homer d'Aoust, Famille Ombrose Boileau, M. et Mme O. Germain, M. et Mme H. Villeneuve, M. Noël Villeneuve, M. et Mme Arthur Bissonnette, Mlle Micheline Lefort, M. et Mme R. Carrier, M. et Mme Victor Thérien, fils, Mlle Annette Gravelle, M. et Mme J.-A. Leblanc, M. Arthur Larose, M. Stanislas Lavallée, M. et Mme Wilfrid Despatie, M. et Mme Rodolphe Tassé, M. Osias Bourgeois et la famille, M. et Mme Despatie, Mlle B. Cloutier et Mme G. Gaudet, Maurice Brûlé, Mme T. Brûlé, Mme P. Bedard, M. J. L. Perrier, M. l'abbé d'Aoust, Mlle Yvette Brûlé, M. et Mme Schuller, Mlle Jeanne Brûlé, Mme H. C. Brodeur, Mlle A. Caron, Famille Tessier, Famille A. Guindon, M. et Mme Aurèle Domperre, Mlle Jacqueline Pharend, M. Raymond Nadeau, Mlle Maria Morin, la Société St-Elisabeth de Ste-Anne, M. et Mme G. Berthelotte, M. et Mme E. Roy, Mme E. Gauthier, Mlles Y. et R. Gauthier, Mme S. Godbout, M. et Mme Oscar Despatie, Mlles L. et G. Morin, les RR. Soeurs Servantes du Clergé, Mme O. Saint-Laurent, la famille T. Fournier, Mme J. A. Parisien, Mlle R. Bedard.

Ont versé les honoraires d'une affiliation à l'Œuvre de Terre Sainte ou aux Fleurs du Précieux Sang:

M. L. Morin, Mlle A. Gaumont, Mme E. Morin, Mlle G. Levasseur, Mlle J. Bedard, M. et Mme H. Charron, M. et Mme S. Desjardins, Mme E. Landry, Mlle T. Bériault, Mme O. M. et Mme E. Montion, la famille, M. Demers, M. et Mme R. Dugal, M. et Mme R. Dugal, M. et Mme A. Bériault, la famille Châtelain, M. et Mme G. Berthelotte, M. et Mme E. Roy, Mme E. Gauthier, Mlles Y. et R. Gauthier, Mme S. Godbout, M. et Mme Oscar Despatie, Mlles L. et G. Morin, les RR. Soeurs Servantes du Clergé, Mme O. Saint-Laurent, la famille T. Fournier, Mme J. A. Parisien, Mlle R. Bedard.

Offrandes de fleurs

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

Condoléances

Mgr J.-A. Myrand, Capt. J. Ducq, M. et Mme Louis Charbonneau, Rev. Sr. Joseph-Alphonse, F.D.E.S., les Frères de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S. Tessier, Mlles L. M. et R. Séguin, M. et Mme J. Shuller, Mlle A. Thérien, M. S. Chauvin, Mlle Y. Morin, M. et Mme J. Villeneuve, famille Brind'Amour, Mlle L. Renaud, M. et Mme C. Rocque, Mme A. Bisson, Mlle G. Bisson, famille V. Sauvé, M. et Mme E. Bertrand, Mlle D. Laliberté, Mlle G. Bricault et la famille, Mlle L. Brosseau, M. et Mme J. C. Jacques, Mme F. Larose, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Saint-Laurent, Mlle S. Gauvreau, Mlle A. Vachon, M. et Mme Omer Guindon, Mlle M. Petigorsky, Mlle C. Ranger, Mme T. Charbonneau.

La famille Omer Despatie, M. et Mme Adélard Nadeau, Mlle Gabrielle Mailhot, M. et Mme Edmond Brûlé, M. Noël Villeneuve, M. Ferdinand Stellamans, Ambassadeur de Belgique, les Dames de Sainte-Anne, le Parlement de l'Académie de la Salle, Rev. Père Conrad Leblanc, O.M.I., LAG J.-M. Mailhot, le Cercle Social, les RR. Frères Cyprien, Charles, Robert, Cassien, Siméon et Roch, F.E.C., M. W. Labelle, Mlle Paulette Beaulieu, M. Guy Beaulieu, Mme Laverdure, M. R. Laverdure, M. J.-A. Pharend, Famille S. Granger, Mlle M. Bryson, Mlle G. Lacasse, Mlle G. Simard, M. M. Dugal, Famille J.-A. Bériault, Mlle L. Tessier, M. R. Lepege, Mme Y. David, Mlle L. Laverdure, M. Léo David, Mlle A. Pinard, M. L. Gagnon, Mlle Ida Pinard, M. A. Lefort, M. R. Gauthier, Mme A. Dubois, Mlle J. Laverdure, Mme P. Lefort, Mme L. Gagnon, Mlle E. Pharend, Mlle H. Pharend, M. J. Levasseur, Mme R. Vinet, Mlles M. et L. Saint-Germain, Mlle G. Deschamps, Mlle J. Dagenais, Mlle G. Boily, Famille J. Guindon, Mlle D. Bissonnette, Mlle Y. Brûlé, Mlles P. et G. Jutra, Mlle Alice Morin, M. J. Caythay, Mlle Jeanne Clavelle, M. et Mme S. Desjardins, famille Adélard Nadeau, M. John Turner, M. T. Despatie, de Hamner, Mme Jean-Charles Nadeau, la famille Alfred Duhac, M. et Mme R. Lavolette, M. Marcel Routhier et la famille M. et Mme F. Parker, M. et Mme A. Garley, Mme E. Gauthier Brosseau, M. E. Lamou, Mlle M. Prévoist, Mlle J. Morisset, M. et Mme O. Dumoulin, M. et Mme J.-M. Rouleau, M. et Mme Paul Tassé, M. et Mme G. Aubry, Mme G. Brûlé, Mlle Y. Drouin, famille D. Vachon, M. et Mme S.